



## SÉCURITÉ AU TRAVAIL

# ENSEMBLE POUR LA PROTECTION CONTRE LES RAYONS UV

La Suva lance la campagne «Soleil: protégez-vous des rayons UV!». Il ne s'agit pas seulement ici de produits de protection solaire mais bien plutôt de vêtements appropriés. Les professions liées à l'enveloppe des édifices sont en effet particulièrement exposées au soleil durant les beaux jours d'avril à septembre. Une protection solaire adaptée est donc à cet égard absolument indispensable.

La protection contre les rayons ultraviolets du soleil (rayons UV) constitue un point important du travail de prévention de la Suva, pour se prémunir contre les maladies professionnelles telles que les cancers clairs de la peau. Pour des professionnels comme par exemple les couvreurs, les scelleurs, les bâtisseurs de façades et d'échafaudages ainsi que les ferblantiers, le travail au soleil est quotidien. Une protection adaptée contre le soleil est par conséquent importante.

Enveloppe des édifices Suisse a cherché, l'an dernier déjà, à engager le dialogue avec la Suva, pour mettre en œuvre des mesures en vue de protéger les employés. Roland Krischek, expert en protection contre les rayonnements auprès de la Suva, et Hanspeter Sahli, Président de la Commission Sécurité au travail et protection de la santé, répondent aux questions sur la situation actuelle.



Hanspeter Sahli  
Président de la Commission Sécurité au travail |  
Protection de la santé, Enveloppe des édifices Suisse



Dr Roland Krischek  
Expert en protection contre les rayons, Suva

Quels sont les principaux défis que doit relever Enveloppe des édifices Suisse en matière de protection contre les rayons UV?

**Sahli:** La Commission Sécurité au travail / Protection de la santé (ST/PS) salue les efforts en matière de protection contre les rayons UV à condition toutefois que la mise en œuvre soit réalisable pratiquement et tienne compte des conditions et des possibilités en matière de construction. Il est ainsi par exemple difficile de protéger les postes de travail du soleil lors des travaux sur les façades ou les toits. C'est pourquoi, nous nous concentrons sur les mesures de protection au niveau individuel. Celles-ci sont en cours d'élaboration avec la Suva.

Pourquoi est-il important de se protéger du soleil?

**Krischek:** La Suisse présente le troisième taux de cancer cutané le plus élevé au

monde – directement après l’Australie et la Nouvelle Zélande. Chaque année, en Suisse, on estime que près de 1000 nouveaux cas de cancers cutanés sont d’origine professionnelle. Ce seul constat montre l’importance de la protection contre les rayons UV et par conséquent la nécessité de l’intégrer activement dans la sécurité au travail. Le fait que les travailleurs soient exposés durant leur activité professionnelle à l’extérieur à un multiple du rayonnement UV durant leurs loisirs est souvent sous-estimé.

*À partir de quand est-il important de se protéger du soleil?*

**Krischek:** Les rayons du soleil sont nocifs pour la peau dès l’arrivée du printemps même si le thermomètre n’affiche pas encore un niveau très élevé. Et on n’a généralement pas conscience que les rayons UV peuvent être en mai aussi intenses qu’en août. Les rayons UV ne dépendent pas de la chaleur. C’est par ailleurs le 21 juin, soit le jour durant lequel la durée de l’ensoleillement est la plus longue de l’année, que le rayonnement UV est le plus élevé.

## MODULE

Le module comprend cinq volets dans lequel sont à résoudre des tâches ludiques contre les rayons UV. En comptant l’introduction et la clôture où chaque équipe participante pose pour une photo de groupe, le module de prévention dure environ 45 minutes. Il est recommandé de passer le module dans son entier. Le module peut bien sûr être piloté par une personne en interne (par exemple le responsable de la sécurité de la société) ou par un spécialiste de la Suva.

### Coût

Do it yourself: gratuit  
Avec un spécialiste de la Suva:  
CHF 800.–

Il faut généralement attendre fin juillet ou début août pour voir la chaleur atteindre le pic de l’année.

*De quelle manière un scelleur, un couvreur, un bâtisseur de façades et d’échafaudages ou un ferblantier peut-il se protéger des rayons du soleil lorsqu’il travaille à l’extérieur?*

**Krischek:** Concrètement, d’avril à septembre, les professionnels qui travaillent à l’extérieur doivent se protéger des rayons UV avec des vêtements couvrants et appliquer régulièrement de la crème protection solaire sur les parties de peau découvertes. Il est nécessaire de prêter plus particulièrement attention à certaines zones du corps comme le dos des mains, le nez, le front, les lèvres et les oreilles car ce sont à ces endroits que surviennent le plus souvent les cancers clairs. Une protection supplémentaire est nécessaire en juin et juillet, lorsque les rayons UV sont particulièrement intenses. Il est également nécessaire de porter un couvre-chef avec une visière frontale et un protège-nuque afin de protéger également les parties de la tête particulièrement exposées au soleil.

La Commission ST/PS a effectué des tests dans plusieurs entreprises afin d’améliorer les produits. Le casque équipé d’un protège-nuque représente un défi. Le modèle actuel est considéré comme très agréable.



## RAYONS UV

### Voici comment se protéger des conséquences des rayons UV

- Porter des vêtements de protection d’avril à septembre et appliquer régulièrement une crème de protection solaire sur les zones de peau découvertes.
- En juin et juillet, veiller en outre:
  - À protéger le front et la nuque → par exemple au moyen d’un sombrero, d’un chapeau à larges bords et d’un protège-nuque (Attention: veiller à respecter l’obligation de port du casque)
    - Planifier le déroulement du travail en fonction de la trajectoire du soleil
    - Lorsque c’est possible et pertinent → ombrager

*Comment la Commission ST/PS juge-t-elle les mesures prises en matière de visière frontale et de protège-nuque?*

**Sahli:** De nombreuses mesures ont d’ores et déjà été prises dans notre branche. Dans ce cas, les entreprises n’ont pas besoin de procéder à des changements importants. La visière frontale avec le protège-nuque est toutefois une nouveauté. La Commission ST/PS a effectué des tests dans plusieurs entreprises. Les résultats de nos expériences sont ensuite commu-



Société coopérative d'assurance depuis 1907

Swissgaranta est une société coopérative d'assurance agréée par la Confédération et concessionnée pour l'assurance directe des accidents ainsi que des garanties et cautionnements pour toutes les entreprises actives dans le secteur de la construction. L'activité principale de Swissgaranta est l'établissement de garanties du bâtiment, qui sont émises dans toute la Suisse. Avec plus de 100 ans d'histoire, l'entreprise siège dans le nord-est de la Suisse, à Saint-Gall.

Afin d'étendre nos activités en **Suisse Romande**, nous sommes à la recherche d'un

## Conseillère clientèle (h/f) 80–100%

### Les tâches que nous vous confions

- Acquisition de nouveaux clients en Suisse Romande ainsi que partiellement dans la région germanophone autour de Berne
- Mener des entretiens de vente et accompagner le client jusqu'à la finalisation de sa commande
- Conseil et suivi de la clientèle
- Tâches administratives (correspondance générale, saisie des données clients et des bons de livraisons, facturation, gestion des réclamations, prise de rendez-vous etc.)
- Participation dans divers projets de développement d'entreprise

### Les compétences que vous apportez

- Formation professionnelle complète et plusieurs années d'expérience professionnelle
- Première expérience dans le domaine de la vente
- Excellentes aptitudes dans la communication et la négociation
- Facilité à communiquer avec la clientèle cible (entreprises dans le secteur de la construction)
- Capacité à travailler de manière indépendante avec un haut sens de la responsabilité
- Large réseau professionnel que vous êtes en mesure de développer
- Domiciliation située idéalement dans la région
- Mobilité dans la zone de vente ainsi que présence de 1–2 jours par mois au siège de Saint-Gall
- Langue maternelle française ainsi que de très bonnes connaissances en allemand

### Les avantages que nous vous offrons

- Circuits de décision courts grâce à une hiérarchie plate
- Indépendance et liberté dans l'organisation de votre quotidien de travail
- Produit solide et facile à vendre (garanties de construction)

### Avons-nous su susciter votre intérêt ?

Nous vous invitons à envoyer votre dossier de candidature par e-mail à notre conseillère externe en ressources humaines, Carina Oswald (carina\_oswald@hotmail.com).

niqués aux fabricants afin qu'ils puissent améliorer leurs produits. Seul le casque combiné au protège-nuque a présenté quelques difficultés aux fabricants. Les personnes qui ont effectué les tests ont estimé que le port des moyens de protection était dans l'ensemble très agréable.

*Comment la campagne de protection contre les rayons UV sera-t-elle lancée dans la branche de l'enveloppe des édifices?*

**Krischek:** La campagne sera lancée en mai 2019 dans le secteur primaire de la construction et le second œuvre avec un nouveau module de prévention, un workshop pour les entreprises. Il est particulièrement important que les supérieurs montrent l'exemple et mettent aussi en œuvre les mesures individuelles.

**Sahli:** Enveloppe des édifices Suisse, en collaboration avec la Suva, offrira sur son shop online un nombre limité de modules de prévention, notamment des visières frontales et des protections de la nuque. Un formulaire-réponse sur le module et les produits doit être complété après le workshop. Les produits certifiés par la Commission ST/PS pour la branche de l'enveloppe des édifices pourront être ensuite acquis sur le webshop.

[SUVA.CH/SOLEIL](http://SUVA.CH/SOLEIL)

[ENVELOPPE-EDIFICE.SWISS](http://ENVELOPPE-EDIFICE.SWISS)

*Hanspeter Sahli*

*Président de la commission ST/PS*



Suva

**À partir de la fin du mois de mai,  
le module de prévention, y compris  
des visières frontales et des  
protections de la nuque sera  
disponible sur le shop online  
enveloppe-edifice.swiss**